

**BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE**  
**SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA GESTION**  
**TOUTES SPÉCIALITÉS**

**SECOND GROUPE D'ÉPREUVES**

**Session 2007**

**ÉPREUVE ORALE D'ÉCONOMIE – DROIT**

Temps de préparation : 20 minutes.

Durée de l'épreuve : 20 minutes.

Aucun document n'est autorisé. Les calculatrices sont interdites.

---

---

**Sujet n° 7EDT04**

---

---

À partir des documents fournis en annexes, vous traiterez les questions qui suivent :

1. A partir de l'annexe 1, rappelez les composantes du budget de l'État.
2. Analysez et classez les différentes recettes de l'État.
3. En quoi le budget de l'État est-il un instrument de la politique économique ?
4. A l'aide des annexes 2 et 3, énoncez les éléments qui constituent des contraintes à l'intervention de l'État en matière budgétaire.

## ANNEXE 1

<b>DÉPENSES</b>	<b>329.5</b>
Enseignement et recherche	80.4
Collectivités territoriales	63.9
Dette et engagements financiers	40.8
Défense	35.4
Travail emploi et solidarité	25.4
Sécurité et justice	21.8
Union Européenne	18.0
Transport, ville et logement	16.8
Autres missions	27.5
<b>RECETTES</b>	<b>282.6</b>
TVA	125.7
Impôt sur le revenu	57.5
Impôt sur les sociétés	41.5
Taxe intérieure sur les produits pétroliers	19.3
Autres recettes fiscales	13.7
Autres recettes	24.9
<b>DÉFICIT</b>	<b>46.9</b>

Données en milliards d'euros - Ministère des finances 2006

## ANNEXE 2

### Le Pacte de stabilité et de croissance

Le Pacte de stabilité et de croissance est l'instrument dont les pays de la zone euro se sont dotés afin de coordonner leurs politiques budgétaires et d'éviter l'apparition de déficits budgétaires excessifs. Il impose aux États de la zone euro d'avoir des budgets proches de l'équilibre ou excédentaires. [...]

La procédure des déficits excessifs [...] est enclenchée dès qu'un État dépasse le critère de déficit public fixé à 3 % du PIB sauf circonstances exceptionnelles. [...] Le Conseil peut prendre des sanctions (amendes de 0,2 à 0,5 % du PIB de l'État en question) si le déficit excessif n'est pas comblé.

La Documentation française, <http://www.vie-publique.fr>, 5 janvier 2006

## ANNEXE 3

Le projet de loi de finances pour 2006 présenté par le ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie et le ministre délégué au Budget lors du Conseil des ministres du 28 septembre table sur une prévision de croissance «entre 2 % et 2.5 % » selon le communiqué.

La réduction du déficit du budget de l'État permettra de ramener le déficit public (État, administrations sociales, administrations locales) de 3 % du PIB en 2005 à 2.9 % du PIB en 2006, et de tenir ainsi les engagements souscrits par la France auprès de ses partenaires européens.

Source : Minefi.gouv.fr Octobre 2005